

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURASSON

SEANCE DU 05 Juin 2026
N° 20260605-08

Nombres de Membres en exercice : 11 Nombres de présents : 9 Date de convocation : 29/05/2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 18h30, sous la présidence de Céline GINIEIS, Maire.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Marie-Claude, CULIÉ Francis, GINIEIS Céline, GRACIA Julian, GUIRAUD Monique, SEBE Claude, SERRA César, TARU Laurie

Représentés : GOLIEZ Xavier par TARU Laurie-
GULLI Marina par CAMBON Marie-Claude

Excusés : -

Absents : -

Secrétaire de séance : TARU Laurie a été désignée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet : Approbation de la convention SPA 2027-2029

Vu la nécessité d'établir une convention entre la commune de Murasson et un service de fourrière animale afin de faciliter le gardiennage d'animaux errants,

Considérant qu'il est nécessaire d'approuver la convention définissant les modalités administratives, financières et techniques de la mise en place du dispositif,

Madame le maire présente au Conseil Municipal le contrat de prestations de service de fourrière animale proposé par la Société Protectrice des Animaux de Millau.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'établissement de la convention entre la SPA de Millau et la commune de Murasson

AUTORISE le Maire à signer la convention et accomplir les démarches nécessaires qui en découlent.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Céline GINIEIS

